



Photo: Jeannot Ramambazafy
www.madagascar.org

Siège de l'ONU à New York, 28 septembre 2012, dans le cadre de la 67ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Macky Sall, Président du Sénégal élu le 25 mars 2012, et Andry Rajoelina, Président de la Transition de Madagascar

Ce dossier n'est pas une publicité propagandiste mais le résultat d'un travail de recherches prouvant que lorsqu'un dirigeant respecte la parole qu'il a donnée, tout peut aller dans le meilleur des mondes dans la défense de l'intérêt du grand nombre. Et le pire arrivera toujours (il est déjà arrivé avec cette place de 4^e pays le plus pauvre du monde, de 2017 à 2018, pour Madagascar) s'il manque à sa parole...

[Palais des Sports à Antananarivo, le 1^{er} août 2018](#) . Lors de sa rencontre avec les citoyens de la ville d'Antananarivo, l'ancien Maire de cette Capitale de Madagascar (2007-2009), également ancien président de la 6^{ème}

Transition que la Grande île a vécu (2009-2014), a révélé que s'il est élu président, il supprimera le Sénat malgache. Ses révélations :

« Les dépenses annuelles du Sénat s'élèvent à 25 milliards d'ariary. Avec ce véritable pactole, il est tout à fait possible de construire des universités spécialisées avec un rythme de six universités -dont le coût unitaire est de 4 milliards d'ariary- construites par an »

. Cette suppression de la chambre haute malgache m'a ramené en 2012 à New York, au siège des Nations unies. En effet, en septembre de cette année, dans le cadre de la 67^{ème} Assemblée générale de l'ONU, Andry Rajoelina, alors président de la transition malgache donc, a rencontré Macky Sall qui venait d'être élu président de la république du Sénégal, le 25 mars 2012 (prise de fonction le 2 avril). Et ce n'était pas une rencontre dans un couloir mais un vrai tête-à-tête. La photo que j'ai moi-même prise en est la preuve.

A ce moment, le sujet était (déjà) axé sur les fonds publics mal utilisés et du projet du nouveau président sénégalais de supprimer le Sénat de son pays qu'il jugeait trop budgétivore. Peu après son élection, de retour d'un voyage en Afrique du Sud, le président Macky Sall avait déjà annoncé la suppression du Sénat.

« L'argent devant être injecté dans le fonctionnement de cette chambre sera mis dans la lutte contre les inondations »

, avait-il alors déclaré, avant d'ajouter devant les membres de son gouvernement et les autres

personnalités qui étaient à l'accueil :

« *La patrie passe avant le parti !* ».

Le nouveau président sénégalais avait alors introduit un projet de loi à l'Assemblée nationale visant la suppression de ces deux postes jugés « inopportuns et budgétivores ». L'idée était de « permettre une meilleure affectation des ressources destinées à cette institution à d'autres priorités ».

Et Macky Sall a bel et bien fait supprimer le Sénat sénégalais à travers un projet de loi portant révision de la Constitution, qui a été adopté le 12 septembre 2012 par l'Assemblée nationale sénégalaise à une large majorité. Cette révision constitutionnelle a permis la suppression du Sénat, conformément à la décision du président Macky Sall. Décision visant à réaliser des économies afin de mieux lutter contre les inondations qui avaient sévi à l'époque, plutôt que d'attendre des aides de la part de la Communauté internationale, comme l'a fait un peu trop fréquemment à Madagascar le pouvoir Rajaonarimampianina/Hvm, dans la gestion du passage des cyclones Enowa (mars 2017) et Ava (janvier 2018).

C'est le 19 septembre 2012 que les parlementaires sénégalais, réunis en congrès, ont voté la suppression de leur Sénat et de leur vice-présidence, par 176 voix sur 250. Il importe de se rappeler et rappeler, ici, que le poste de vice-président faisait partie de la nouvelle constitution que l'ancien chef de l'Etat sénégalais, Abdoulaye Wade, a laissée au Sénégal avant son départ du pouvoir en 2012. En août de la même année, le nouveau président, Macky Sall, du parti Alliance pour la République (APR), avait déclaré : « *La suppression du Sénat permettra d'économiser 12 millions d'euros par an. Ces économies financeront, dans l'immédiat, la lutte contre les inondations* ».

Il ne faut pas perdre de vue que la suppression de la Chambre haute au Sénégal a débouché sur la création d'un Conseil économique, social et environnemental. Pour la petite histoire, ce Sénat, créé en 1999, était dominé par les partisans de l'ancien président, Abdoulaye Wade. Comme il est dominé actuellement par le parti Hvm du filoha Hery, à Madagascar... Mais depuis septembre 2012 donc, puisqu'il s'agit d'une disposition constitutionnelle à effet immédiat (

« *tsy azo ivalozana* »,

dirait-on à Madagascar), le Sénégal n'a donc plus de sénateurs. Pour votre culture personnelle, sachez que le Sénat du Sénégal, créé en 1999, a été supprimé en 2001, rétabli en 2007 et à nouveau supprimé en 2012.

Mais pour Macky Sall, les économies tirées de la suppression du Sénat et de la vice-présidence ont permis également de réaliser ce dont rêve tout Africain en voie de sous-développement avancé, en partenariat avec des investisseurs étrangers sérieux... Ainsi, en l'espace de deux ans, ce président qui, lui, semble bel et bien sur les traces du président rwandais Paul Kagamé, en matière de développement rapide, a inauguré deux centrales solaires photovoltaïques. Celle de Bokhol, d'une capacité de 20 mégawatts en octobre 2016 et celle de Sinthiou Mékhé, à 80

km de Dakar, en juin 2017. Cette dernière, avec ses 92.000 panneaux solaires pouvant alimenter 200.000 ménages (ils permettent d'injecter 30 mégawatts dans le réseau de la Senelec , la Jirama locale) est la centrale solaire photovoltaïque la plus grande de l'Afrique de l'Ouest.

Dans « *Afrique Renouveau* », une publication en ligne de l'ONU, il est noté que : « *L'Afrique compte 7 des 10 pays les plus ensoleillés au monde : le Tchad, l'Egypte, le Kenya, Madagascar*

r, le Niger, l'Afrique du Sud et le Soudan

(Ndlr : le Sénégal n'est pas dans la liste).

Quelques projets d'énergie solaire ont vu le jour ces dernières années ailleurs sur le continent, et l'intérêt pour la conception de nouveaux projets n'a cessé de croître. Le développement de l'énergie solaire en Afrique reste toutefois modeste ».

« *Afrique Renouveau* »

est la section Afrique du Département de l'information de l'ONU. Elle a pour mission de diffuser des informations et des analyses fiables relatives aux enjeux économiques du développement du continent africain. Lancée en 1987, «

Afrique Renouveau »

est la principale publication de la section. Il faut savoir que sur le continent africain, le Maroc est un des rares à vraiment jouer le solaire. Le royaume chérifien abrite la plus importante centrale solaire du continent. Il s'agit de la centrale Noor, centrale solaire thermodynamique entrée en service en février 2016 près de Ouarzazate. D'une capacité de 160 mégawatts (à terme 500 mégawatts), elle utilise la technologie du thermo-solaire.

Ainsi, 4 ans après la suppression du Sénat et de la vice-présidence au Sénégal, et à la veille de la fin de son mandat présidentielle, Macky Sall peut être fier de sa décision qu'il résume, lui-même ainsi : « *Les ressources prévues pour cette institution, près de huit milliards, ont ainsi consacrées, entre autres, à la solution des inondations, à travers déjà le projet de gestion des eaux pluviales (PROGEP) (...) Le rêve de mon ambition pour le Sénégal demeure la satisfaction de chaque Sénégalais et de chaque Sénégalaise qui a droit à une vie décente et digne (...).* « *J'ai supprimé le Sénat et j'ai utilisé les fonds alloués à cette institution pour construire ces Centrales car mon peuple a plus besoin d'électricité que de Sénateurs qui ne servent à rien !* ».

Dans le même laps de temps et dans ce domaine de l'énergie solaire, le président Hery Rajaonarimampianina, élu en 2013, n'aura pas fait grand'chose, sauf privilégier des intérêts purement privés. Je fais allusion à la centrale implantée dans la région la plus froide et la moins ensoleillée de Madagascar. Ambatolampy, point de départ des milliards du filoha Hery. Quoi, je divague !? « Il faut des preuves, Jeannot ! ». Ah bon ? Chers amis lecteurs, parfois, le journalisme c'est de vous révéler des faits réels et véridiques qui aboutissent à des questions

légitimes de votre part. Seulement, la preuve du contraire en incombe aux sujets incriminés. C'est aussi simple que ça et qui se sent morveux se mouche. Ainsi de la fameuse « ferme solaire » implantée à Ambatolampy, un des endroits le plus froid de Madagascar où le soleil n'est pas aussi souvent au rendez-vous que comme sur le plateau de l'Ihorombe ou toutes les régions du Sud.

Qu'est-ce qui n'a pas été dit de cette ferme photovoltaïque, « *la plus grande de l'océan Indien* » , pour cacher les vrais enjeux qui, à terme, n'avantageront jamais le peuple malgache. Inaugurée le 23 juin 2018 par le président Hery en personne, elle est étalée sur une surface de 33 ha sur lesquels ont été installés 73.008 panneaux solaires. Il paraît qu'avec une puissance de 20 Mégawatts,

« cette centrale solaire permettra de couvrir les besoins annuels en électricité de près de 50.000 ménages à Antananarivo et à Antsirabe. Elle permettra aussi de répondre à la demande croissante d'énergie liée au développement économique et industriel de la région de Vakinankaratra ».

Du côté de l'Etat, cette installation s'inscrit dans la ligne de la politique énergétique malgache et fait partie des objectifs fixés lors de la COP 21 à Paris. « *Madagascar économisera ainsi jusqu'à 25.000 tonnes de gaz carbonique par an. Le projet a vu le jour grâce à la coopération de l'entreprise Green Yellow et l'Etat malgache et a nécessité un investissement de 25 millions d'Euros* » . Lors de l'inauguration, Hery

Rajaonarimampianina a assuré que

« 30% de la production de cette centrale solaire fournira en électricité la région Vakinankaratra et ses industries. Les 70% restant approvisionneront notamment à Antananarivo et arriveront même dans la région Itasy et même Moramanga. Les infrastructures nécessaires étant déjà en place »

. Bravo, bravissimo même et je voterai pour lui, s'il se présente à nouveau, s'il n'y avait pas une vérité toute autre derrière tous ces chiffres trop beaux pour être vrais et réalistes.

Déjà, le choix d'Ambatolampy, à 1.644 m d'altitude, alors qu'il existe des tas de site ensoleillés à longueur d'années à Madagascar, rend très perplexe. Au mois de juillet dernier, un foyer de tension sociale a pris feu autour du lac froid près d'Ambatolampy. Il couve et couvrera encore et

toujours.... Mais qu'est-ce qu'il y a dans ce bled perdu célèbre pour la fabrication artisanale de marmites en aluminium ? Eh ben, une société satellite de la STAR, la NBM (Nouvelle Brasserie de Madagascar) y a implanté une usine. L'achat de la NBM par la STAR a eu lieu en 2014, c'est-à-dire au début du mandat présidentiel rajaonarimampien/Hvm. Ainsi, la mise en place du parc solaire près d'Ambtolampy n'est pas le fruit du hasard. Une grande unité industrielle comme la NBM a besoin de beaucoup d'énergie. Enfin, sachez que l'Etat malgache possède des parts chiffrés à 34% dans la STAR qui se sent, ainsi, bien « *protégée* ». Je rappelle, enfin, que cette société a été créée en 1947 par le groupe industriel français La Rochefortaise.

Pour boucler ce dossier revenons sur Andry Rajoelina : il s'est donc officiellement porté candidat comme l'avait prévu tous les « *analystes* » du monde. Avec une bonne dizaine d'autres. Rendez-vous en 2019 et qui vivra verra !

Dossier de Jeannot Ramambazafy également publié dans « *La Gazette de la Grande île* » du samedi 4 août 2018